

CLICHY-SOUS-BOIS

L'épicerie sociale permet de payer ses dettes

Cest une boutique qui n'ouvre qu'une fois par semaine, le jeudi, à Clichy-sous-Bois. Une épicerie unique qui permet d'acheter de la nourriture à prix réduit... tout en remboursant ses dettes de logement. Hier après-midi, Maryse Urdapilleta, une bénévoles du Secours catholique, qui a imaginé ce dispositif inédit, a reçu la Légion d'honneur.

Le local, au pied d'un immeuble en pleine réfection, ne paie pas de mine. Ici, pas de chichis, les denrées sont entreposées sur des étagères de bureau et les produits frais sont conservés dans une petite dizaine de frigos. Bienvenue à l'Amie, l'Alimentation moteur de l'insertion par l'économie, une épicerie sociale, avec contrepartie. « Mon projet était de donner un coup de pouce à ceux qui ont la volonté de s'en sortir, souligne Maryse, pétillante octogénaire qui a eu cette idée en devenant volontaire au Secours catholique, en 1996. Leur permettre en premier lieu de garder leur logement, car sans lui c'est la spirale de la misère. »

Les gens viennent surtout rencontrer quelqu'un qui les écoute, il y a une vraie relation de confiance

MARYSE URDAPILLETA

C'est une sorte de contrat qui est passé entre l'Amie et les bénéficiaires. Ces derniers peuvent acheter les produits à 10 % de leur prix réel et en échange ils s'engagent à utiliser les économies réalisées dans le remboursement de dettes de loyer ou de charges, 40 % des bénéficiaires sont des propriétaires endettés. Une personne seule peut par exemple percevoir l'équivalent de 37 € de nourriture chaque semaine qu'elle paiera en réalité 3,7 €. Sur le mois, elle économisera donc 133 € et cette somme devra être consacrée au rem-



CLICHY-SOUS-BOIS, LUNDI. Maryse Urdapilleta, bénévole du Secours catholique, a fondé une épicerie sociale où, contre des prix d'alimentation modeste, les bénéficiaires s'engagent à rembourser leur dette de logement. (L.P./S.T.)

boursement de sa dette. Tous les mois, un bilan est réalisé avec les « clients » par un travailleur social de la Caisse d'allocations familiales (CAF) présent sur place, afin de savoir si les engagements ont été tenus. En moyenne, une trentaine de familles sont suivies entre trois et quatre mois. D'après les statistiques du Secours catholique, 85 % d'entre elles suivent les règles. Mais attention, pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, il faut d'abord disposer d'une source de revenus pour payer les aliments, avoir été orienté par les assis-

tantes sociales et surtout habiter à Clichy-sous-Bois ou Montfermeil. « J'ai enseigné plusieurs années aux Bosquets à Montfermeil, explique Maryse, et je connaissais la situation de nombreux foyers ici. » Au-delà du coup de pouce financier, « les gens viennent surtout rencontrer quelqu'un qui les écoute, il y a une vraie relation de confiance, assure Martine Flexner, travailleuse sociale de la CAF qui travaille avec l'Amie. Pour certains, il s'agit de leur unique sortie ». Abdenhamane Bouhout a

connu cette situation. Il y a plusieurs années, ce père de cinq enfants a perdu son emploi. « Au début, c'était humiliant de venir ici, d'autant que je me suis toujours débrouillé seul dans la vie, souligne-t-il. Mais j'y ai découvert une véritable convivialité qui m'a redonné la force de m'en sortir. Le moral, ça compte plus que l'argent. » Abdenhamane a retrouvé du travail, mais il avait été très impressionné par le travail des bénévoles. A tel point qu'il en est devenu un par la suite.

SEBASTIEN THOMAS